

REPLAY



4^e ÉDITION DE LA JOURNÉE NATIONALE DES CITÉS ÉDUCATIVES

Ce document a été réalisé par :





REVIVEZ CETTE JOURNÉE !



SOMMAIRE



01

INTRODUCTION

02

QUESTIONS DE CITÉS

03

ATELIERS/TABLE RONDE : PILOTER ET ANIMER UNE CITÉ ÉDUCATIVE

05

ZOOM ATELIER : PARENT ALLIÉ DES CITÉS ÉDUCATIVES : UN ACTEUR PRÊT À FAIRE ÉVOLUER SA PLACE

08

TABLE RONDE : PROMOUVOIR LA CONTINUITÉ ÉDUCATIVE EN CITÉ ÉDUCATIVE

11

SOCIOLOGIE DE LA JEUNESSE

II



INTRODUCTION



Lancement de la 4e édition de la journée nationale des Cités éducatives. Le 13 décembre 2023 au Beffroi de Montrouge (92), plus de 500 acteur·rice·s institutionnel·le·s, élu·e·s et associations, se sont rassemblés pour échanger autour des enjeux des Cités éducatives.

CLAP DE DÉBUT DE LA RENCONTRE

Sabrina AGRESTI-ROUBACHE

Secrétaire d'Etat chargée de la Ville et de la Citoyenneté

Stanislas BOURRON

Directeur général de l'ANCT

Cette année, cette rencontre a une résonance particulière puisqu'elle est organisée à l'aube de la nouvelle contractualisation des contrats de ville et de l'actualisation de la géographie prioritaire. Cette journée s'inscrit sous le signe du renouveau.

C'est avec un discours enthousiaste de la Secrétaire d'Etat chargée de la Ville et de la Citoyenneté et du Directeur général de l'ANCT, que la rencontre s'est lancée. Et pour cause, la Cité éducative a fait ses preuves et se généralise progressivement dès 2024, à l'ensemble des quartiers prioritaires de la politique de la ville avec toujours les mêmes objectifs phares :



Conforter le rôle de l'école.



Promouvoir la continuité éducative.



Ouvrir le champ des possibles.

Quelques chiffres sur les Cités éducatives



1 millions d'enfants et jeunes concernés



208 territoires labellisés



460 quartiers prioritaires de la politique de la ville

La rencontre s'est déroulée en plusieurs temps, de manière à ce que les participant·e·s puissent :



Échanger sur les enjeux opérationnels et stratégiques qu'ils rencontrent.



Partager leurs expériences en tant qu'acteur·rice·s des Cités éducatives.



Avoir le regard d'expert·e·s et acteur·rice·s du territoire sur la continuité éducative et la jeunesse en quartier prioritaire de la politique de la ville.



En direct, les participant·e·s ont échangé avec les intervenants pour un temps de questions-réponses inspiré du format Questions de Cités qui se déroule un jeudi sur deux, à la différence que cette séquence s'est déroulé en présentiel.

EXTRAIT DES ÉCHANGES



Frédéric BOURTHOUMIEU

Directeur du Programme Education – ANCT et
Coordinateur national des Cités éducatives

Vincent PHILIPPE

Chef du Bureau de l'éducation prioritaire et des
territoires B2 DGESCO

Une extension du périmètre des Cités éducatives ?

L'ambition est d'étendre le périmètre des Cités éducatives. Toutefois, cette démarche n'est pas imposée et s'appuie sur le volontariat des acteur·rice·s du territoire.

Vers une gouvernance partagée entre plusieurs Cités éducatives ?

Il pourra être étudié au cas par cas, la possibilité d'avoir une troïka pour plusieurs Cités éducatives, notamment lors de la labellisation.

Que faire face aux difficultés d'accès au droit commun des publics ?

Il y a un sentiment de rôle palliatif de la part des Cités éducatives vis-à-vis de l'accès au droit commun, et ce sentiment s'accompagne d'inquiétudes et de plusieurs d'interrogations sur les limites de leurs interventions.

La réponse apportée lors des échanges est que les Cités éducatives sont avant tout dans une logique de parcours qui peuvent faciliter mais en aucun cas remplacer le droit commun qui doit faire sa part. A ce propos, il a été paraphrasé les mots de la Secrétaire d'Etat qui a dit que la politique de la ville ne peut agir sans une mobilisation d'autres politiques publiques.

LA PAROLE DES CITÉS ÉDUCATIVES



Ce temps a été l'occasion pour certain.e.s participant.e.s, de partager les apports de la Cité éducative sur leurs territoires comme avec la Cité éducative de Charente (16) qui a renforcé ses liens avec l'Education nationale, et à d'autres, de partager leurs appréhensions quant aux changements que va apporter la nouvelle géographie des quartiers prioritaires.



ATELIERS/TABLE RONDE : PILOTER ET ANIMER UNE CITÉ ÉDUCATIVE

Le Réseau national des Centres de Ressources de la Politique de la Ville (RNCRPV) a construit et animé une séquence d'ateliers et de tables rondes à destination des participant·e·s, en lien avec l'ingénierie et la gouvernance des Cités éducatives.

LES TABLES RONDES

Un territoire, une troïka ? Dans quelle mesure le territoire définit la gouvernance ?

Après plus de 4 ans de fonctionnement, il semble avéré que les troïkas se sont construites sous diverses formes, en lien étroit avec la structure territoriale.

Les participant·e·s ont pris de la hauteur pour échanger sur les modalités de gouvernance qui ont vu le jour, avec la participation du laboratoire de recherche en Sciences de l'éducation « Culture et diffusion des Savoirs » (CeDS) de l'Université de Bordeaux (33).

Nos acteur·ice·s de proximité sont plein de ressources !

La Cité éducative prend tout son sens quand une alliance est trouvée avec les acteur·rice·s de proximité qui agissent dans les quartiers.

L'animation au service de la co-construction permet des relations renouvelées et de confiance avec les acteur·rice·s de proximité, ce qui les positionne en facilitateur·rice·s de la mise en œuvre des projets de la communauté éducative.

Ensemble, les participant·e·s ont répertorié les acteur·rice·s de proximité, réfléchi sur l'intérêt de l'animation et les conditions de co-construction et la relation avec les acteur·rice·s de proximité.

LES ATELIERS COLLABORATIFS

Vers une stratégie éducative territoriale :

Le label de la Cité éducative s'est déployé au sein de territoire coopérant afin de mettre en œuvre une stratégie éducative territoriale.

Au cours de cet atelier, les participant·e·s ont échangé sur les différentes articulations entre les outils de contractualisation et dispositifs éducatifs présents sur les territoires. Plus précisément, ils ont abordé les effets que ces dernières ont pour les publics accompagnés, les difficultés et effets bénéfiques de ces coopérations.

Retours d'expériences sur les apports des formations interprofessionnelles dans le cadre des Cités éducatives :

Partage d'expériences sur des territoires ayant suivi les formations à destinations des troïkas pour échanger sur les enjeux et apports des formations interprofessionnelles dans les Cités éducatives.

Ce temps a également été l'occasion pour les participant·e·s n'ayant pas suivi les formations, d'exprimer leurs besoins.

Échange sur la vie des Cités :

Temps d'échanges entre Cités, sur les sujets qui les animent : retours d'expérience, réussites, difficultés, préconisations.



La fonction de chef-fe de projet opérationnel (CPO) est au coeur de l'écosystème de la Cité éducative :

Perçus comme des personnes ressources incontournables dans le fonctionnement et l'animation des Cités éducatives, les CPO peuvent avoir des rôles différents en fonction du projet de la Cité éducative, des territoires et de leurs cultures professionnelles. Les CPO sont facilitateur-ric-e-s de coopération, de collaboration, de coordination, de médiation...

Les participant-e-s ont échangé sur l'évolution de la fonction de CPO au regard de ces trois années de labellisation, de sa place au sein de l'écosystème, de sa reconnaissance et de son positionnement au côté de la troïka.






Parent allié des Cités éducatives : un acteur prêt à faire évoluer sa place :

La présence de parents ressources au sein des Cités éducatives est une clé du « vivre ensemble » sur les quartiers.

Les participant-e-s ont partagé leurs points de vue sur les espaces de coopération possibles pour intégrer les parents, les méthodes pour les impliquer dans la démarche des Cités éducatives, les profils parents ressources et enfin, la stratégie de territoire à adopter.

PARTAGE DE RESSOURCES

A l'occasion de cette rencontre nationale des Cités éducatives, le RNCRPV a partagé sa publication d'un recueil de travaux d'analyse transversale sur cinq thématiques :

-  Les groupes de travail et les commissions dans les Cités éducatives, des vecteurs d'animation territoriale ?
-  L'évaluation des Cités éducatives : un exercice complexe à géométrie variable.
-  Cités éducatives et déploiement des compétences psychosociales.
-  Les Cités éducatives et les questions linguistiques.
-  La force des réseaux : retour d'expérience sur l'animation de réseaux Cités éducatives par les centres de ressources politique de la ville (CRPV).



[En savoir plus](#)



ZOOM ATELIER : PARENT ALLIÉ DES CITÉS ÉDUCATIVES : UN ACTEUR PRÊT À FAIRE ÉVOLUER SA PLACE

Les participant-e-s ont pris part à un atelier en trois temps. Tout d'abord, ils ont eu un retour d'expérience d'une Cité éducative puis ils ont formé quatre groupes pour approfondir le sujet de la place des parents dans la Cité éducative. Enfin, ils ont restitué leurs travaux.

ANIMATION DE L'ATELIER



Marie-Pascale GUYON

Chargée de questions éducatives à Trajectoire Ressources, CRPV de Bourgogne-Franche-Comté et animatrice du GT Education du RNCRPV

Guillaume GOJJARD

Chargé de mission Politique de la ville à l'ORS-CREAI Normandie

Cathy MATHIEU

Déléguée du Préfet de la Côte-d'Or (21)

RETOUR D'EXPÉRIENCE INSPIRANTE



Les parents de la Cité éducative Chenôve (21) :

Avec l'accompagnement de « Trajectoire Ressources », les partenaires de la Cité éducative ont soutenu la composition de 3 groupes de parents impliqués dans la Cité :

- Parents adhérents de la Confédération Syndicale des Familles, primo-arrivants.
- Parents d'élèves élus, réunis en journée.
- Parents qui travaillent, réunis en soirée.

Les parents ont décidé d'atteindre deux salves d'objectifs :



Construire une cartographie avec les parents de la connaissance et de l'usage qu'ils ont des ressources du territoire dans le champ de la petite enfance, enfance, jeunesse et famille. Et la mettre en comparaison avec la cartographie réalisée dans le cadre du projet Educatif Global (PEG) :

il s'agit de croiser les visions des ressources de leur territoire.



Faire émerger les facteurs d'évolution de la relation famille/école : la nature, la fréquence, le vécu, les leviers et effets déclenchés par la Cité éducative, les freins existants. Volonté des parents que cet espace soit le lien entre eux et le comité technique.

Leur parole a pu être restituée par le CRPV ou par eux-mêmes, si le comité technique les y invite sur les points suivants : les besoins et leurs évolutions, la visibilité et les représentations de la Cité éducative, l'évolution de l'implication des familles dans la Cité éducative et l'évolution des relations familles écoles.

Complexité de la démarche :

Faire évoluer le fonctionnement du comité technique : se pose la question de la restitution directe ou indirecte de la parole des parents auprès du comité technique avec l'instauration d'un dialogue structuré ainsi que la manière d'impliquer les parents et d'impliquer les parents étrangers primo-arrivants de l'« Ouvrir l'École aux parents pour la réussite des enfants » (OEPRE).

Les réussites :

- En 2023, les parents ont répondu présents.

- Poursuite des rencontres en 2024.
- Les parents ont créé un réseau pour échanger entre les rencontres et confronter entre eux l'identification de problématiques à mettre en dialogue avec le comité technique.

LE TOUR DE FRANCE DES RÉUSSITES DES CITÉS ÉDUCATIVES



De quoi sommes nous fiers dans la coopération avec les parents ?

Cité éducative de Toulouse (31) :

Partir des besoins des parents en mobilisant tous les partenaires en contact avec les parents et co-construire des actions sur le lien familles/écoles avec les parents avec des moyens alloués comme un·e salarié·e à plein temps sur le sujet de la parentalité.

Cité éducative de Marseille - Les Docks (13) :

Allocation d'un budget pour des actions participatives à destination des parents, ce qui a permis la création d'associations de parents d'élèves.

Cité éducative d'Avignon (84) :

Aller-vers en allant devant le portail de l'école afin de capter les parents « invisibles » qui ne sont pas repérés et accompagnés par la Cité éducative. Cette action a permis de nouer un lien avec les parents et a permis plus d'implication des parents dans la scolarité de leurs enfants, la création d'un espace parents dans l'école et des projets communs.

Cité éducative de La Rochelle (17) :

Création d'une communauté éducative effective grâce à la mobilisation d'un réseau de partenaires du territoire et des pratiques (aller-vers, médiation en santé...).

Cité éducative de Vaux-en-Velin (69) :

Un groupe de travail dédié à la parentalité avec un fond propre, qui permet de rendre de nouveau légitime les enjeux de parentalité et donc, intégrer les parents.

LES BESOINS POUR ALLER PLUS LOIN



Quels sont les besoins et les attentes d'accompagnement par les CRPV pour aller plus loin sur la question de la coopération avec les parents dans les Cités éducatives ?

Les participant·e·s ont exprimés deux questions majeures :

- Comment prendre contact avec les parents ?
- Comment recueillir un retour sur les besoins des parents ?

Quelques pistes :

- Reconnecter les parents avec les établissements scolaires avec la création d'un espace parents au sein des écoles. A ce propos, ça a déjà été expérimenté et les parents ont installé eux-mêmes leur espace, ce qui les a sécurisés.
- La présence d'adultes tiers dans l'établissement scolaire. Toutefois, il y a un frein à dépasser, c'est l'acceptation de la présence de ces personnes par les enseignant·e·s.

Des enjeux :

- Lorsqu'ils sont présents, les parents demandent à apprendre les codes pour être en contact avec les institutions ou les élu·e·s. Cela renforce leur légitimité. Il y a donc un enjeu à accompagner et former les parents.
- Les participant·e·s constatent que les professionnel·le·s attendent une adhésion du parent, or cette question de l'adhésion est floue pour les parents. Ce peut-être une source de blocage.

Et les CRPV ?

Présents en soutien sur plusieurs territoires afin de mettre en œuvre des forums parents, tables rondes ou encore d'accompagner l'identification des personnes ressources parmi les partenaires pour mieux mobiliser les parents.



LES DÉFIS POUR INTÉGRER LES PARENTS DANS LES CITÉS

Quels sont les défis de demain pour créer les conditions d'une évolution de la place des parents dans les Cités éducatives ?

- Créer des canaux de communication (magazine, site internet, panneau...) pour apporter une communication auprès de tous les parents.
- Transformer les instances de rencontres pour qu'elles soient moins institutionnelles afin d'aboutir à une relation égalitaire entre les parents et les autres acteur·rice·s.
- Avoir une démarche d'accompagnement qui soit « faire avec » et non « à la place » ou « pour » les parents.
- Être à l'écoute des questionnements des parents.
- Donner une place aux parents dès l'émergence des projets.
- Co-construire pour permettre aux parents de ne pas être seulement consommateur.
- Identifier des personnes ressources qui sauront créer du lien, mettre en confiance.
- Faire venir les pères.
- Respecter les différences culturelles et la diversité des pratiques éducatives.



LA PAROLE DES PARENTS VIS-À-VIS DES CITÉS ÉDUCATIVES

Sur nos territoires, qu'est-ce que disent les parents de leurs attentes en termes de place et de rôle dans la Cité éducative ?

Tout d'abord, il est compliqué d'obtenir les attentes des parents puisque la plupart ne connaissent pas la Cité éducative, à part les représentants des parents d'élèves. Néanmoins, les parents expriment les attentes suivantes :

- Être formés sur le fonctionnement de la Cité éducative et plus largement et être outillés pour y contribuer (ordinateur à disposition).
- Un discours adapté et plus informel de la part des professionnel·le·s.
- Respect des contraintes horaires des parents afin de participer aux réunions et temps de travail.
- Avoir la possibilité de proposer et construire des projets au sein des commissions thématiques de la Cité éducative.



TABLE RONDE : PROMOUVOIR LA CONTINUITÉ ÉDUCATIVE EN CITÉ ÉDUCATIVE

Intervention d'un sociologue pour nous éclairer sur la continuité éducative. Suivi d'une séquence débat et discussion avec des représentant-e-s des Cités éducatives locales mettant en lumière les réussites, les difficultés et défis à relever, ils témoignent.

PROPOS LIMINAIRE SUR LA NOTION DE « CONTINUITÉ ÉDUCATIVE »

Francis LEBON

Sociologue et professeur des universités en sciences de l'éducation

Il nous explique que la notion de continuité éducative nous oblige à penser les différents environnements de l'enfant (école et hors école). C'est pourquoi, les acteur-ric-e-s, d'un même territoire, se coordonnent afin d'agir sur les différents temps de l'enfant. Aujourd'hui, cette coordination est une injonction où la légitimité d'un-e professionnel-le, se mesure à sa capacité à agir de concert avec d'autres.

Outre le travail partenarial, nous assistons au retour en force des méthodes éducatives comme l'éducation populaire qui à la différence d'une méthode dite « scolaire », n'est pas disciplinaire. En effet, elle ne contient ni de programme, ni de matières d'enseignements. Par conséquent, cette méthode donne davantage de marge de liberté aux acteur-ric-e-s sociaux qui y ont recours.

Ce travail partenarial et le développement de l'éducation populaire, permettent aux acteur-ric-e-s de se compléter. En effet, l'éducation populaire promeut les actions socioculturelles, qui sont parfois des formes

d'action sociale puisqu'elles favorisent le renforcement des apprentissages et le lien social. La socialisation par l'éducation populaire et les loisirs encouragent les transformations chez l'enfant (par exemple, son comportement). Ces moments sont parfois décisifs sur des trajectoires de vie même si l'école reste l'espace central de socialisation.

COUP DE PROJECTEUR SUR UNE EXPÉRIMENTATION

Eric BARAILHE

Principal du Collège des Capucins, collège chef de file de la Cité éducative de Melun (77)

Eric BARAILHE est revenu sur son expérience du dispositif d'ouverture de 8h à 18h des collèges situés en réseau d'éducation prioritaire (REP et REP+).

Il nous explique avoir, dans un premier temps, réalisé un diagnostic auprès des élèves, qui a révélé l'existence de freins les empêchant de faire leurs devoirs, d'avoir des activités culturelles et/ou sportives en dehors du collège.

Le temps où l'enfant est hors de l'école, peut alors venir creuser les inégalités scolaires et donc rompre la continuité éducative.

C'est là que la mise en place du dispositif d'élargissement de l'amplitude d'ouverture des collèges apparaît comme un levier. En effet, les élèves ont alors l'opportunité de faire leurs devoirs et de réaliser des activités au sein de l'établissement scolaire.

Avant de mettre en œuvre le dispositif, il a été présenté auprès des cinq collèges concernés, des partenaires et des parents élus.

Aujourd'hui, ce dispositif donne des résultats positifs et sera par ailleurs généralisé aux collèges localisés en REP/REP+ dès la rentrée 2024.

LES LEÇONS À TIRER DU TRAVAIL COLLABORATIF

Marc IMBERT

Directeur de l'Éducation, de la Petite enfance et des loisirs éducatifs de la Ville de Grigny (91)

Grigny est la 1^{ère} Cité éducative de France et pour cause, la commune a la particularité d'être la plus pauvre de France métropolitaine et d'avoir la moitié de ses habitants qui sont des jeunes de moins de 25 ans.

La Cité éducative renforce le partenariat de ses acteur-ric-e-s :

Dès le début, la Cité éducative a été édiflée collectivement, ce qui peut s'expliquer par le fait qu'il y avait déjà une culture du partenariat à Grigny. Dans ce cadre, la Cité éducative est venue consolider le travail collectif existant.

Réajuster les pratiques des acteur-ric-e-s :

Les cultures professionnelles sont différentes et les attentes envers les enfants également. C'est pourquoi, par exemple, lorsqu'un enseignant intervient hors du temps scolaire, il nécessaire que ses pratiques soient plus informelles. Aujourd'hui, ces enseignements ont permis de nouer un partenariat fort avec l'Éducation nationale.



LE PRE ET LA CITÉ ÉDUCATIVE, UNE COMBINAISON GAGNANTE

Sébastien RETY

Directeur du dispositif de Réussite éducative et Chef de projet Cité éducative de Châteauroux (36)

L'intégration du PRE dès la candidature pour obtenir la labellisation Cité éducative à Châteauroux, a participé à l'obtention du label. En effet, cette relation entre les deux dispositifs, a illustré la volonté de décloisonner les projets et co-construire entre acteur-ric-e-s.

Cette volonté de faire ensemble a abouti à une complémentarité des dispositifs. D'un côté, le PRE agit sur le parcours individuel, et de l'autre, la Cité éducative agit sur le collectif.

Outre la complémentarité, la Cité éducative s'appuie sur le PRE qui a un lien privilégié avec les publics, pour repérer les besoins de ces derniers.

Bien que la commune de Châteauroux ait l'ambition d'étendre les dispositifs de réussite éducative hors des quartiers prioritaires politique de la ville, l'insuffisance de l'offre et le non-recours au droit peuvent rendre cette ambition inopérante.

VERS UNE APPROCHE TERRITORIALE

Rozenn MERRIEN

Présidente de l'ANDEV et Directrice Générale Adjointe des services Education, Jeunesse, Sports, Culture de la Ville de Noisy-le-Sec (93)

Pour assurer la continuité éducative, il est capital de former des alliances territoriales et *in fine*, des projets territoriaux. Par conséquent, la Cité éducative doit s'inscrire dans un projet territorial, notamment à travers le projet éducatif local (PEL) et le projet éducatif territorial (PEDT).

Pour adopter une démarche territoriale, des conditions sont à remplir :

Tout d'abord, les projets partagés sur un territoire doivent avoir une ambition commune tout en restant utiles à l'ensemble des acteur·rice·s afin que chacun puisse y trouver son compte. En conséquence, il est nécessaire de connaître et de prendre en compte les contraintes et objectifs des professionnel·le·s afin d'éviter un choc des identités professionnelles.

La construction d'alliances et de projets territoriaux prennent du temps, c'est pourquoi la stabilité des acteur·rice·s est primordiale. Il y a donc un enjeu d'attractivité des métiers.

Enfin, la continuité éducative passe par une continuité des politiques éducatives, avec des mesures et un accompagnement des territoires inscrits dans le temps long.

DES DÉFIS À RELEVER POUR LES CITÉS

Arnaud TIERCELIN

Président CNAJEP et Directeur Education, Arts & Culture, Laïcité-Diversité, Numérique de la la Ligue de l'enseignement

Défis du savoir-faire des associations qui est à capitaliser et à valoriser car ces dernières ont des ressources à tous les niveaux (local, départemental, régional, national) qui sont parfois sous exploitées.

Enjeu de la mobilité pour lutter contre les inégalités et favoriser la mixité sociale.

Enjeu de l'espace numérique, ce lieu de socialisation des jeunes doit être davantage pris en considération. Pour y parvenir, les acteur·rice·s doivent réinviter leurs pratiques.

Pour conclure, il y a un enjeu autour de l'attractivité des métiers (enseignants, animateurs...).

TEMPS DE DÉBAT ET DE DISCUSSION

Régis GUYON

Directeur adjoint de l'Institut français de l'éducation et rédacteur en chef de la revue Diversité

Ce moment a été l'occasion de s'interroger et d'approfondir certains sujets partagés lors de la table ronde et plus largement lors de la journée. En effet, les participant·e·s ont abordé leurs réussites et les enjeux auxquels ils sont confrontés comme : le lien avec le droit commun, l'urgence écologique d'avoir des quartiers plus verts, la mobilisation des parents et la nécessité que chaque acteur·rice·s, professionnel·le·s ou non, de s'écouter et de se respecter pour avancer ensemble.

Mot de clôture :

Enfin, Francis LEBON a conclu cette table ronde en revenant sur les enjeux de la reconnaissance, la féminisation des professions du secteur social et le besoin de stabilité et de conditions de travail adéquats pour agir ensemble sur la continuité éducative.





Intervention d'un sociologue spécialisé sur les effets des discriminations sur les parcours de jeunes et sur le phénomène des bandes de jeunes, il nous a livré les résultats de ses travaux et nous partage sa vision de la jeunesse.

DÉCONSTRUIRE L'IMAGE DES JEUNES DES QUARTIERS



Thomas SAUVADET

Maître de conférences en sociologie à l'Université Paris Est Créteil (94)

Le sociologue a mené des études ethnographiques et a travaillé en soutien à des éducateur-rices de prévention, des médiateur-ric-e-s et des animateur-ric-e-s depuis une vingtaine d'années.

Parmi ces activités, il a réalisé un travail de déconstruction de l'image des « jeunes des quartiers ou des cités » en montrant l'hétérogénéité de cette catégorie du sens commun.

Grâce à des entretiens et des observations recoupés avec les statistiques de l'INSEE, il s'est aperçu que les jeunes présents dans l'espace public qui se présentaient, ou étaient présentés, comme les « jeunes du quartier » ne représentaient en réalité que 10% des jeunes de sexe masculin habitant le quartier. 90% des jeunes hommes et presque la totalité des filles sont donc passés sous silence, parfois qualifiés de « faux jeunes du quartier » par les « vrais jeunes du quartier », à savoir ceux qui passent tout leur temps libre dans la rue.

Parmi ces « faux jeunes du quartier », certains sont intrigués voire fascinés par les « vrais jeunes du quartier », aidés en cela par une « culture de rue » qui s'est diffusée jusqu'à devenir une véritable industrie culturelle (cinéma, séries, musique, réseaux sociaux et même jeux vidéo). Les lieux de rencontres comme les collèges et les lycées créent aussi des liens entre les uns et les autres. Pour jouer « au mec du quartier », ils adoptent leurs codes (modes vestimentaires, codes argotiques et gestuels, accent, pratiques artistiques et consommations culturelles), se rebellent contre l'institution scolaire, abaissant volontairement leur niveau scolaire. Ce passage d'une jeunesse à l'autre leur fait courir le risque de l'échec scolaire, des contrôles de police et des bagarres de bandes.





**Résultats de d'une enquête mixte
auprès de plus de 1000 jeunes de 13-25 ans
en Seine-Saint-Denis (93)**

Les profils des jeunes :

La plupart ont un discours basé sur les valeurs et le travail et courent un risque d'épuisement au travail puisqu'ils cumulent plusieurs activités, dont le soutien de leurs parents.

Ces jeunes ont pour beaucoup, des pratiques religieuses, qui vont alors servir de ressources éducatives pour distinguer le bien et le mal.

En ce qui concerne le rapport avec les adultes et les bandes de jeunes :

Ces jeunes estiment que les adultes devraient se montrer plus strictes envers les bande de jeunes, autrement dit les « vrais jeunes du quartier ». A ce propos, les jeunes se disent ouvertement hostiles vis-à-vis de ces « vrais jeunes du quartier ».

Au sujet du rapport avec les institutions :

Ces jeunes n'ont pas de soucis avec les institutions, sauf exception, ils souhaitent que ces dernières soient plus strictes envers les jeunes qui causent des problèmes. Au niveau de l'école, ils n'ont pas de problèmes et ont par ailleurs un bon niveau scolaire.

Une montée en puissance des bandes de jeunes :

Certaines bandes se forment dès la fin de l'enfance (8-10 ans) et parallèlement, on assiste à un vieillissement des bandes (20-29 ans), avec de vieux jeunes englués dans le chômage et les trafics.

Le sociologue décrit la « montée en puissance » des bandes, notamment liée aux émeutes, aux trafics de stupéfiants, à leur influence culturelle et à la baisse du contrôle social des adultes dans les quartiers les plus pauvres.

Depuis les années 80, acteurs politiques et associatifs, commerçants et habitants des quartiers populaires tentent de stopper cette montée en puissance des bandes, soit par des moyens plus répressifs, soit par des actions éducatives et préventives. Dans de nombreux quartiers, la situation s'est pourtant dégradée et des bandes, transformées en réseaux de trafic de stupéfiants, imposent aux habitants, aux commerçants, aux élus et aux travailleurs sociaux des rapports de forces, imposant la « loi du silence ». Les bandes recrutent les fils des familles les plus pauvres, mais aussi des familles où des liens sont rompus (père absent ou violent, divorce, dépressions et addictions de la mère ou d'un membre de la fratrie...), en particulier dans les familles déracinées, dans les immigrations les plus pauvres et les plus récentes. Cela génère un double effet : le premier, les forces de l'ordre sont suspectées de racisme lorsqu'elles agissent contre ces bandes de jeunes ; le second, les personnes de couleur sont plus sujets de contrôles de police.



CLAP DE FIN DE LA RENCONTRE



La rencontre s'est terminée avec un temps d'échanges avec le sociologue et un discours d'encouragement et de mobilisation de la part des organisateur·rice·s, à destination des participant·e·s.

REPLAY



RÉDACTEUR-RICE-S :

Mairie-Pascale GUYON (Trajectoire Ressources)
Guillaume GOJJARD (ORS-CREAI Normandie)



MAQUETTAGE :

Guillaume GOJJARD (ORS-CREAI Normandie)



Cette journée a été organisée par :



Direction générale
de l'enseignement
scolaire

Cette journée a été soutenue par :

